



# ACCOMPAGNANT·E·S

PasVac 2022 – Semaine du 4 au 8 juillet

Nous avons besoin  
d'accompagnant·e·s,  
sinon certaines activités  
devront être annulées !



Nous comptons sur vous  
et votre disponibilité si vous  
avez plus de 18 ans !

Pour voir la liste des activités nécessitant des accompagnant·e·s :

<https://oronjorat.reseauvacances.projuventute.ch/>,  
bouton vert "Aidez-nous" dans la barre orange en haut.

Nombre maximum d'activités que je peux accompagner pendant la semaine :

1     2     3     > 3

Je suis disponible (merci d'indiquer toutes vos possibilités) :

Lundi	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Après-midi
Mardi	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Après-midi
Mercredi	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Après-midi
Judi	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Après-midi
Vendredi	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Après-midi

Types d'activités que je suis d'accord d'accompagner :

Bricolage     Cuisine     Culturel     Métier     Nature     Sport

Je souhaite accompagner uniquement des activités auxquelles participeront mon/mes enfant(s) :

Oui     Non     Je n'ai pas d'enfant qui participe au PasVac

Nom et prénom	
Rue et numéro	
NPA et localité	
Téléphone	
E-mail	
Remarque	

A retourner par e-mail avant le 15 juin 2022 à :

[secretariat@pasvac-oronjorat.ch](mailto:secretariat@pasvac-oronjorat.ch)



## QUE FAIT L'ACCOMPAGNANT·E ?

- Se rend 10 minutes à l'avance sur le lieu du rendez-vous de l'activité.
- Contrôle la liste de présence des enfants au départ et au retour au moyen de la liste transmise par l'organisateur-trice de l'activité.
- Reste sur le lieu d'activité avec le groupe.
- Résout les petits problèmes qui peuvent survenir sur place avec le prestataire de l'activité ou les enfants. Il-elle en fait part à l'organisateur-trice du PasVac dès son retour.
- Encadre les enfants éventuellement indisciplinés ou perturbateurs et en informe l'organisateur-trice du PasVac dès son retour.
- Reste avec les enfants sur le lieu de retour jusqu'à ce qu'ils soient pris en charge par leurs parents ou qu'ils rentrent seuls (max. ¼ heure après le retour, ensuite les enfants ne sont plus sous la responsabilité du PasVac).
- L'organisateur-trice du PasVac transmettra à l'accompagnant-e tous les renseignements relatifs à l'activité (lieu de rendez-vous, listes des enfants, billets de transport, etc.).
- Les enfants non inscrits sur la liste, y compris ceux de l'accompagnant-e, ne peuvent pas participer à l'activité.
- En cas de doute ou questions, n'hésitez pas à appeler l'organisateur-trice de l'activité. Si il-elle ne répond pas, vous pouvez appeler la permanence du PasVac au 078 825 51 01.
- **IMPORTANT** : l'accompagnant-e peut prendre des photos ou vidéos pendant l'activité, mais n'est en aucun cas autorisé-e à les diffuser de quelque manière que ce soit (réseaux sociaux, Internet, SMS, WhatsApp, etc.). Il-elle peut uniquement les transmettre à l'organisateur-trice de l'activité du PasVac pour une éventuelle publication sur le site du PasVac.